

AVIS INTERNET

Paris-La Défense, le 10 avril 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts d'au moins un des Fonds Commun de Placement mentionnés en annexe 1 « Liste des FCP concernés » (ci-après les « **FCP** »), gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (ci-après la « **Société de gestion** ») et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente que la Société de gestion a décidé d'apporter les modifications suivantes aux FCP.

1. Modifications relatives aux outils de gestion de la liquidité

Conformément à la directive (UE) 2024/927 du Parlement européen et du Conseil du 13 mars 2024 modifiant les directives 2009/65/EC (concernant les OPCVM) et 2011/61/EU (concernant les FIA), un FCP est tenu de sélectionner au moins deux outils appropriés de gestion de la liquidité.

Pour se conformer aux nouvelles exigences réglementaires susmentionnées, la Société de gestion a décidé d'ajouter l'un des outils de gestion de la liquidité suivants ou, selon le cas, de mettre à jour les mentions aux outils de gestion de la liquidité déjà existants :

- Une mesure de plafonnement des remboursements (gates)
- Un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (swing pricing).

La définition du risque de liquidité des FCP a été ajustée en conséquence.

Ces modifications prendront effet le 16 avril 2026.

2. Changement de noms de certaines entités

Lorsque c'est applicable, les entités suivantes seront renommées comme suit dans le prospectus des FCP concernés :

Nom actuel de l'entité	Nouveau nom de l'entité à compter du 30/11/2026
AXA Investment Managers GS Limited	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Dealing Services UK Limited
AXA Investment Managers UK	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (UK) Limited

Ces changements de noms des entités susmentionnées n'auront aucun impact pour les FCP concernés ou ses porteurs de parts et il n'y aura pas de changement de la structure ou des missions actuelles exercées par ces entités pour les FCP concernés.

Ces changements de noms prendront effet le 30 novembre 2026.

* * *

Les autres caractéristiques des FCP demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'auront aucun impact sur votre FCP que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable
investor for a
changing world

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) de votre FCP.

La documentation réglementaire actualisée des FCP (DIC, prospectus, règlement, annexe précontractuelle) est disponible sur le site internet : <https://funds.axa-im.com/>, ainsi que sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou distributeur sur vos placements.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable
investor for a
changing world

Annexe 1 : Liste des FCP concernés

AXA AMERIQUE ACTIONS

AXA EURO VALEURS RESPONSABLES

AXA FRANCE OPPORTUNITES

AXA IM EURO 6M

AXA IM EUROPE SHORT DURATION HIGH YIELD

DIVERSIS

HORIZON LONG TERME



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable
investor for a
changing world